



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 SEPTEMBRE 2025 À 18 H 00 AU CENTRE HARPELL, 60, RUE SAINT-PIERRE À SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE

Les sujets inscrits à l'ordre du jour sont les suivants :

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance**
 - 09-248-25 Ouverture de la séance
 - 09-249-25 Ordre du jour
- 2. Période de questions allouée aux personnes présentes et portant sur les sujets inscrits à l'ordre du jour**
- 3. Avis de motion, lecture et adoption de règlements**
 - 09-250-25 Adoption du règlement numéro 874-1 modifiant le règlement de zonage numéro 874 afin de modifier et d'ajouter des dispositions particulières applicables à la zone H3-14
 - 09-251-25 Adoption du règlement numéro 874-2 modifiant le règlement de zonage numéro 874 afin d'y inclure les amendements du schéma d'aménagement de l'agglomération de Montréal
 - 09-252-25 Adoption du règlement numéro 865-1 modifiant le règlement de lotissement numéro 865 afin d'y inclure les amendements du schéma d'aménagement de l'agglomération de Montréal
 - 09-253-25 Adoption du règlement numéro 798-7 modifiant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 798 afin d'y inclure les amendements du schéma d'aménagement de l'agglomération de Montréal
- 4. Dépôt de documents**
- 5. Levée de la séance**
 - 09-254-25 Levée de la séance